

plus en plus d'importance et qui sera des plus graves d'ici les 15 ou 20 prochaines années.

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir participer au présent débat sur le discours de trône à l'occasion du 25^e anniversaire du couronnement de notre souveraine, la Reine Elizabeth II. Ce fut une chance unique d'avoir Sa Majesté parmi nous pour ouvrir la nouvelle session du Parlement et je me joins à tous les députés pour lui souhaiter bonne santé et longue vie dans l'exercice de ses nombreuses et diverses fonctions.

Des voix: Bravo!

● (1422)

M. Crouse: La Reine est le symbole même de tout ce qui est bon pour le Canada et pour le Commonwealth. Tous ceux qui sont ici présents à la Chambre font partie du Canada. L'avenir du Canada dépend de la mesure dans laquelle vous et moi et tous les Canadiens aideront à en faire un Canada dont nous pourrions tous être fiers.

J'aimerais ici féliciter le député de Louis-Hébert (M. Dawson) et le député de Malpègue (M. Wood) de la maîtrise avec laquelle ils ont proposé et appuyé l'Adresse en réponse au discours de trône.

La présence de Sa Majesté à l'ouverture du Parlement était importante à ce point-ci de notre histoire parce qu'elle a montré que nous avons au Canada un gouvernement responsable dans une monarchie constitutionnelle. Réunis au Sénat, à l'autre endroit, on retrouvait non seulement les députés mais aussi les sénateurs et Sa Majesté la Reine. Les trois éléments constituent ensemble le Parlement du Canada et aucun ne peut fonctionner sans les deux autres. Nous pouvons adopter des bills à la Chambre après trois lectures et le Sénat peut les lire trois fois, mais ils ne peuvent devenir lois avant d'avoir reçu la sanction royale ou l'approbation de la Reine. C'est une réalité qui n'est malheureusement pas ouvertement admise même aujourd'hui par certains députés ou par certaines personnes à qui on a accordé le droit temporaire de servir en tant que premiers ministres de nos provinces.

Depuis l'élection du Parti québécois sous la direction de René Lévesque, on ne parle plus que de la séparation du Québec du reste du Canada et de la nécessité de renforcer l'unité nationale. Cette question a fait l'objet de discussions de l'Atlantique au Pacifique et elle est présente à l'esprit de tous les Canadiens. Nous ne pouvons plus prétendre que l'étonnante victoire du parti séparatiste ne divise pas notre pays. Peu importe combien d'électeurs qui se sont tournés vers le Parti québécois par dégoût d'un gouvernement provincial libéral inapte et corrompu ne veulent pas vraiment quitter la confédération, le fait est qu'ils ont porté au pouvoir un parti qui existe uniquement dans le but d'établir un État québécois distinct.

Maintenant que le Parti québécois a une solide majorité à l'Assemblée nationale, il ne faut plus se demander si le Québec se séparera. Il faut se demander quand et comment il le fera. Le premier ministre (M. Trudeau) soutient qu'il n'a pas été élu pour négocier une forme de séparation quelconque avec quelque province que ce soit. C'est exact, mais malheureusement, cela ne veut pas dire grand-chose. Il n'avait pas été élu non plus pour qu'il puisse imposer un contrôle des prix et des salaires. De fait, il a remporté la victoire aux élections en ridiculisant une telle mesure. Maintenant qu'il a perdu la confiance des Canadiens, le premier ministre ne peut pas

L'Adresse—M. Crouse

s'attendre à convaincre facilement les électeurs, même si ce qu'il dit reflète vraiment la pensée des Canadiens.

Hier, le premier ministre a déclaré qu'il présenterait à la Chambre une proposition au sujet d'un référendum. Malheureusement, les Canadiens doivent se rendre compte que ce qui est important, ce n'est pas ce que le premier ministre dit, mais ce qu'il fera éventuellement. Ce qu'il fera dépend de ce qu'exigera le casse-tête de la «nouvelle société» qu'il est en train d'assembler. Lui seul sait comment assembler les morceaux.

Pendant assez longtemps au moment de la révolution tranquille au Québec, le premier ministre et M. Lévesque avaient les mêmes idées politiques et les mêmes aspirations de base. A ce moment-là, et encore aujourd'hui, ils se considéraient tous deux comme des socialistes démocrates voués à la transformation structurelle de notre société et de ses institutions. A cet égard, leurs objectifs sont encore, sinon identiques, du moins semblables.

Le premier ministre veut restructurer le Canada d'un océan à l'autre tandis que les plans de M. Lévesque pour une nouvelle société ne s'appliquent qu'au Québec pour le moment et qu'il se sert du nationalisme des francophones pour délimiter son propre champ d'action. Pour autant que je sache, ni l'un ni l'autre n'a renoncé à ses principes idéologiques ou à ses objectifs. Ce qui veut dire qu'ils ne diffèrent d'opinion que sur les moyens et non pas sur le fond.

Dans son essai politique intitulé «La pratique et la théorie du fédéralisme», Pierre Trudeau a écrit:

Le radicalisme doit être implanté de différentes façons à divers endroits du Canada.

Il a également écrit:

Il serait même possible que des partis portant des noms différents prêchent la même idéologie dans différentes provinces.

C'est exactement ce que font M. Lévesque et le Parti québécois. Le premier ministre ne s'oppose qu'au fait que M. Lévesque ait choisi le nationalisme comme principal outil pour instaurer le socialisme. On ne peut m'accuser de spéculation à outrance, car M. Trudeau a écrit:

J'aimerais que les socialistes se sentent libres de suivre toutes les tendances politiques, et d'utiliser tous les outils constitutionnels propres à résoudre un problème particulier à certain moment.

M. Lévesque pourrait faire valoir qu'il suit le conseil du premier ministre, ce qu'il fait—sauf que son plan de séparation est en contradiction avec les exhortations que le premier ministre fait en ces termes:

... le fédéralisme doit être reconnu comme un outil précieuse qui permet à des partis dynamiques d'implanter des gouvernements socialistes dans certaines provinces à partir desquels le socialisme peut lentement se propager.

Ce n'est que sur cette question que les deux socialistes Canadiens français s'opposent vraiment. C'est également à ce propos que M. Lévesque s'est retiré du Parti libéral du Québec au moment même où le premier ministre commençait à profiter de son passage chez les libéraux après avoir déserté un Nouveau parti démocratique impuissant—parti auquel il devrait appartenir, tout comme M. Lévesque. Ni le premier ministre ni M. Lévesque ne semblent vouloir abandonner de bon gré la voie qu'ils ont choisie pour établir les châteaux forts du socialisme au Canada. Il ne devrait pas être impossible, cependant, ni même trop difficile de trouver le moyen de suivre des moyens d'action semblables ou même mutuellement avantageux si on leur en donne le temps.